



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 28 septembre 2018

A 7h00

Communiqué de presse

Tempête tropicale KIRK

La tempête tropicale Kirk est passée cette nuit sur le nord de Sainte-Lucie. Si le centre de la tempête s'est déplacé vers le sud-ouest en mer caraïbe, ses effets continuent à affecter la Martinique.

Des pluies modérées à fortes avec des cumuls de 80 à 120 mm sont encore probables, des rafales de vent jusqu'à 80 km/h sont attendues ainsi qu'une mer agitée avec des creux de 3,5 à 4 mètres en Atlantique et de 0,5 m à 1 mètre coté caraïbe.

La Martinique est placée en vigilance orange pour fortes pluies et orages, en jaune pour vents violents et mer dangereuse à la côte.

Les consignes collectives suivantes restent en vigueur :

- Les établissements scolaires, crèches et centres de loisir resteront fermés
- Les manifestations publiques de plein air sont annulées

Les mesures individuelles suivantes sont recommandées :

Vigilance ORANGE fortes pluies et orages :

- Prenez connaissance des bulletins météo et des consignes de comportement (Internet, répondeur, radio et télévision).

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972

- Évitez au maximum les sorties dans les zones exposées : mer, montagne, forêt, littoral.
- Soyez très prudent à proximité des cours d'eau. Les passages de gué peuvent devenir vite très dangereux. Évitez au maximum leurs traversées.
- Si vous habitez en zone inondable, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.
- Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, préparez vous à l'évacuer rapidement.
- En cas d'orage, évitez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques. Ne vous abritez pas dans une zone exposée.

Vigilance JAUNE mer dangereuse à la côte

- Renseignez vous sur les conditions météorologiques :
- Si vous devez pratiquer des sports à risque en extérieur,
- Si vous ou vos activités sont situées dans une zone exposée, sur terre comme sur mer.

Vigilance JAUNE vents violents

Renseignez-vous sur les conditions météorologiques :

- Si vous devez pratiquer des sports à risque en extérieur,
- Si vous ou vos activités sont situées dans une zone exposée, sur terre comme sur mer.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972